

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 janvier 2018

DÉSERTIFICATION MÉDICALE - (N° 477)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 16

présenté par
Mme Ménard et Mme Lorho

ARTICLE 4

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit ici d'un amendement de cohérence pour supprimer les gages d'une mesure qui ne doit pas être adoptée.